



Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

Montreuil, le 10 juin 2022

Monsieur Stanislas Guerini

Ministre de la Transformation et de la Fonction Publiques

Objet : Préavis de grève pour la journée du 17 juin 2022.

Monsieur le Ministre,

Dans le secteur du travail social, du médico-social et socio-éducatif, des mobilisations et actions sont organisées à Nantes et sur l'ensemble du territoire, à l'occasion des assises de la protection de l'enfance. Les conditions de travail, d'accueil et de prise en charge se dégradent mettant à mal un service public de qualité au service de l'intérêt général et répondant aux besoins des populations. Le bilan des politiques d'austérité menées est catastrophique entraînant la marchandisation et financiarisation du secteur, la perte de sens des métiers et la souffrance au travail. Fichage des migrants et migrantes, adolescent-es accueilli-es en hôtel, faute d'autres solutions adaptées, jeunes majeurs voire mineurs laissés pour compte, enfants qui subissent des violences (psychiques, physiques et sexuelles) au sein des établissements et contraints de cohabiter avec les auteurs de ces violences, mesures judiciaires non appliquées, adultes en grande précarité laissés sans accompagnement et avec des réductions des aides sociales, professionnel-les, en sous-nombre, contraint.e.s de prioriser leurs suivis et donc de laisser de côté certaines familles, alourdissement des procédures administratives... Les professionnel-les de ce secteur dénoncent ces situations qui mettent à mal l'accompagnement social et font des propositions pour enfin retrouver le sens de leur engagement auprès des enfants, de leurs familles et des publics les plus précaires ainsi qu'un accompagnement de qualité.

Alors que les annonces d'extension du « Segur » à ce secteur devaient se traduire par le versement d'un complément de traitement indiciaire (CTI) rétroactivement le 1^{er} avril, il ne s'agit pour l'heure que d'une prime, non comprise dans le calcul de la retraite, qui ne bénéficient pas à l'ensemble des agent-es assurant un accompagnement social ou socio-éducatif et prenant en charge des publics en difficulté sociale. La CGT revendique l'extension du CTI à toutes les agentes et agents toujours oublié.e.s du Ségur au 1^{er} juillet et de manière rétroactive. Par ailleurs, le nouveau gouvernement doit tenir les engagements du précédent en imposant dans tous les cas son versement sous la forme indiciaire et non pas sous la forme indemnitaire. Il va de soi qu'il s'agit là d'un dispositif transitoire à nos yeux : des réformes pérennes d'une tout autre ampleur doivent rapidement être négociées et mises en œuvre.

Les professionnel-les de ce secteur revendiquent des revalorisations salariales, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, des créations d'emplois pérennes, des moyens humains et financiers pour un accompagnement social de qualité à la hauteur des besoins de la population. Ils exigent des actes forts !

Dans le cadre de cette journée, des agentes et des agents pourraient choisir de participer à ces actions en cessant le travail. Le présent courrier vaut donc préavis de grève pour tous les personnels de la Fonction Publique d'Etat, ainsi que pour la nuitée en amont et en aval de cette date.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Céline VERZELETTI
Co - Secrétaire Générale de l'UFSE-Cgt

Copie à : Madame Nathalie Colin - Directrice Générale de l'Administration et de la Fonction publique

Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX tel : **01 55 82 77 56**-mel : ufse@cgt.fr